

ROXANA IORDACHE
Université de Bucarest

UDC 811.124'02'367.624

**LE COMPLÉMENT DE CONCESSION CHEZ CICÉRON.
LA DEFINITION DU COMPLEMENT
DE CONCESSION EN LATIN.
L'OXYMORON EN LATIN.**

Abstract: A treatment of the adverbial of concession in Cicero's works represents a matter of importance since it is here that one finds almost all possible modalities of expression of this particular adverbial in the literary register and even in that of Vulgate Latin.

The meaning and form of the concessive adverbial of the verb identify it as a manner adverbial that has acquired a concessive meaning. There are also temporal-concessive adverbials and locative-concessive ones, derived from the Indo-European Instrumental case.

The adverbial in question is sometimes expressed by a noun or a non-prepositional Ablative gerund; sometimes it is expressed by Ablative nouns that are preceded by prepositions: *in, cum, sine*; as well as by means of an Accusative noun introduced by the prepositions: *per, inter, contra, adversus*, and even by *in* at times. The prepositions *sine, contra, adversus, in* (with the meaning *contra*) can be replaced by negative adverbs or adjectives, such as: *non, neque, nequaquam, minus, nullus*. In Vulgate Latin the gerund is sometimes used instead of the noun, introduced by the preposition *in, sine*, or by the adverb *non*. The infinitive preceded by *in, sine, per* is used in the same register.

The oldest and most elegant form with a noun is that with the non-prepositional Instrumental.

The adverbial of concession can be also expressed in both literary and Vulgate Latin by means of an adjective or a noun in agreement with the subject (sometimes it takes the form of a syntagme containing an adjective and a noun in agreement with the subject). The verb's adverbial of concession can be also expressed by adverbs.

The adjective or the concessive noun (in agreement with the subject) can function in certain contexts as a predicative, or a predicative adjunct. A concessive adverb functions usual as a predicative adjunct.

The adverbial of the nominal can similarly evince certain concessive tinges of meaning. An adjective, a noun, an appositive phrase, a Genitive or Ablative noun will quite frequently acquire a concessive meaning as well.

There is also a treatment of the use of the oxymoron with the classical authors (Cicero mostly) and those authors influenced by Vulgate Latin. We offer a new definition of the afore mentioned linguistic device.

Il convient de dire, dès le début, que le complément de concession du latin *est ignoré par toutes les grammaires et par la grande majorité des dictionnaires*. Les rares dictionnaires qui en font

mention (le *Thesaurus linguae Latinae*, le Wilh. Freund – N. Theil, *Grand dictionnaire de la langue latine*, le F. Gaffiot, *Dictionnaire illustré latin-français* et l'*Oxford Latin Dictionary*) contiennent une présentation tout à fait incomplète de ce complément chez Cicéron et dans le latin, en général. Les cours théoriques récemment publiés ne parlent nullement du complément de concession. Il faut y ajouter que les grammaires des autres langues indo-européennes, anciennes et nouvelles, n'étudient pas non plus le complément de concession de façon correcte et complète (dans toutes ses hypostases grammaticales et stylistiques).

Utilisé notamment dans le latin cultivé, *le complément de verbe à sens concessif* représente d'ordinaire une fonction dérivée de l'Instrumental indo-européen. C'est un type de complément plus récent que le complément de cause, parfois sans marques spéciales, et seule l'analyse de la relation sémantique entre le prédicat de la proposition et son complément peut nous amener à la conclusion qu'il s'agit d'un complément de concession. Parmi les formules contenant des substantifs qui sont utilisées pour rendre le complément de concession, *la plus ancienne et la plus élégante comprend l'Instrumental non-prépositionnel*; la même formule s'emploie également pour rendre le complément de condition et le complément de cause. Cet Instrumental est accompagné soit d'un adjectif qualificatif (qu'il s'agisse des adjectifs quantitatifs comme *tantus*, des adjectifs caractérisant tel *pudicus*, ou qu'il s'agisse des adjectifs démonstratifs comme *ille* et *ipse*, ou bien des adjectifs possessifs tel *meus*, mis généralement en relief par antéposition par rapport au nom déterminé et, également, par hyperbole), soit d'un nom au Génitif, Voir, par exemple: „... *incerta haec si tu postules* //

Ratione certa facere ...“, Térence, *Eun.*, 61–2.

Parfois le nom à l'Instrumental-Ablatif est accompagné par un adjectif aussi bien que par un nom au Génitif, ou une proposition relative (voir Plaute, *Merc.*, 184; Cicéron, *Cat.*, 1, 7; Salluste, *Cat.*, 52, 16.).

Le complément de verbe à sens concessif est fréquent chez les auteurs classiques et, en premier lieu, chez Cicéron. Cicéron emploie ce type de complément dans tous les genres d'ouvrages. La plus haute fréquence est enregistrée dans ses discours politiques et politiques-judiciaires. En voici des exemples:

– „... cum tu, *discessu ceterorum*, nostra *tamen* qui remansissemus, caede te contentum esse dicebas?“, *Cat.*, 1, 7.

Dans cette citation, il y a un complément instrumental-temporel-concessif („*discessu ceterorum*“), en corrélation avec l'adverbe *tamen*.

- Voir en plus Cicéron, *Cat.*, 4, 2, etc.
- Voir une suite impressionnante de compléments de concession:

“ ... senatui non solum iuuare rem publicam, sed ne lugere quidem licet, cum ciuis is quem hic ordo adsentiente Italia cunctisque gentibus conseruato rem patriae iudicarat, *nullo iudicio, nulla lege, nullo more* seruitio atque armis pelle-
retur, *non dicam auxilio uestro*, quod uere licet dicere, *sed certe silentio.*“

Pis., 23.

L'Instrumental non-prépositionnel est l'une des modalités de prédilection (pour exprimer le complément à sens concessif) *chez les grands écrivains de l'époque classique et de l'époque postclassique.* Voir un exemple tiré de Salluste:

- “... postremo omnibus modis pecuniam trahunt, uexant, *tamen summa lubidine* diuitias suas uincere nequeunt.“, *Cat.*, 20, 12.
- Voir en plus Salluste, *Iug.*, 21, 2.
- Voir également César, *G.*, 5, 8, 4, etc.
- Voir Virgile: 'Quin *etiam hiberno* moliris *sidere* classem // Et *mediis properas Aquilonibus* ire per altum ...“, *Aen.*, 4, 309–10.

Il convient de mentionner que, dans ce dernier passage, l'opposition sémantique entre le prédicat et le complément de concession est soulignée par l'adverbe *etiam*.

- Voir en plus Tite-Live, 3, 31, 6, etc.
- Tacite en fournit plusieurs exemples similaires:
“... *specie recusantis*, flagrantissime cupuerat.“,
Ann., 1, 3, 2.
- Voir en plus Tacite, *Ann.*, 16, 18, 2, etc.

Le complément de concession est aussi rendu, chez les grands écrivains, mais également dans le latin populaire, par un Gerundium à l'Ablatif:

“... qui ... *tacendo loqui, non infitiando confiteri* uideban-
tur.“ Cicéron, *Sest.*, 40.

Pour ce qui est de cette dernière citation, voir aussi le paragraphe sur l'oxymoron.

Voir, en plus, Tite-Live, 9, 8, 15.

Les Gerundia à l'Ablatif apparaissent parfois, chez Cicéron, en corrélation adversative:

- “eripis lacrimas *non consolando, sed minando.*“, *Pis.*, 18.

Pour d'autres exemples de l'emploi du Gerundium à sens concessif, voir également Cicéron, *Ph.*, 2, 52 etc., Tacite, *Ann.*, 1, 10, 7–8, etc.

Le complément de concession introduit par la préposition 'in' (donc la formule: „*in* + l'Instrumental“, ou, selon l'appellation ordinaire, „*in* avec l'Ablatif“) *est beaucoup plus fréquent*. Il s'agit d'un complément de manière-temporel-concessif qui veut dire: „dans ces conditions“, „dans ces circonstances“, „malgré ce fait“. Le complément de concession introduit par *in* est, évidemment, plus récent que le complément de manière-conditionnel introduit par *in* (voir Cicéron, *Ph.*, 7, 23) et le complément de manière-conditionnel-causal introduit par la même préposition (voir Cicéron, *Diu. in Caecil.*, 20; *Cat.*, 1, 4, etc.; César, *G.*, 1, 27, 4, etc.)¹. En voici des exemples de complément de concession trouvés chez Cicéron:

- „*Stantes plaudebant in re ficta; quid arbitramur in uera facturos fuisse?*“, *Lael.*, 24.

A remarquer, dans cette phrase, l'alternance du complément de concession avec le complément conditionnel („*in uera re*“).

- „... qui *magno in aere alieno* maiores etiam possessiones habent ...“, *Cat.*, 2, 17.

Observons, dans cette dernière citation, que l'expression „*magno in aere alieno*“ entre en contraste sémantique avec le syntagme „*possessiones habent*“; un deuxième contraste s'établit ensuite entre l'expression à l'Ablatif et le complément de nom „*maiores*“. Pour ce qui est *des oppositions multiples dans les périodes cicéroniennes*, voir la discussion infra.

- „*Quid enim quis aliud in maxima discentium multitudine, summa magistrorum copia ... esse causae* (sous-entendu: paucitatis bonorum oratorum) *putet, nisi rei quamdam incredibilem magnitudinem ac difficultatem?*“, *De orat.*, 1, 16.

Pour d'autres exemples offerts par l'oeuvre de Cicéron, vide *Cat.*, 1, 26; *Dom.*, 8; *Har. resp.*, 37; *Ph.*, 2, 6; *Pis.*, 10; *Diu. in Caec.*, 2, 1; *Verr.*, 2, 5, 121; *Diu.*, 1, 36; *Brut.*, 148; *ibid.*, 265; *Fam.*, 5, 12, 5, etc.

¹ Pour d'autres exemples de complément de manière-conditionnel introduit par *in*, voir *Thesaurus linguae Latinae*, VII –1, fasc. V, Teubner, 1938, p. 781, 1. 56 sqq.; pour des exemples de complément de manière-causal, voir *Thesaurus linguae Latinae*, VII –1, fasc. V, *op. cit.*, p. 782, 1. 47 sqq.

Parfois, on pourrait croire que certains compléments précédés par *in* sont des compléments de lieu (Cfr, en grec: „Ἐγίγνετό τε λόγῳ μὲν δημοκρατίᾳ, ἔργῳ δὲ ὑπὸ τοῦ πρώτου ἀνδρὸς ἀρχή.“, Thucydide, 2, 65, 9.). Mais, à analyser attentivement les relations sémantiques entre l'Ablatif et le prédicat, on constate que ce sont des compléments de manière-locaux dans un contexte concessif. N'oublions pas non plus qu'à *l'origine de l'Ablatif de lieu se trouve, d'habitude, l'Instrumental indo-européen*. Voir, par exemple:

- „nemo audierat *tam celebri loco*, nemo senserat.“, Cicéron, *Mil.*, 66.
- „... cum omnes impuritates *pudica in domo* cottidie susciperes, uino lustrisque confectus.“, Cicéron, *Ph.*, 2, 6.

A remarquer, dans ce passage, les multiples oppositions sémantiques entre les constituants groupe du prédicat et le complément de concession („pudica in domo“). Observons également l'anastrophe – „pudica in domo“.

- Voici un autre passage de Cicéron:

“... cum tu interim ... uerbo numquam significaris sententiam tuam *tantis in naufragiis ciuitatis*.“, *Pis.*, 9.

A remarquer la présence de l'anastrophe dans cette phrase.

Voir également *Pro Milone*, 15, où l'on retrouve la corrélation „etiam – tamen“. Cfr. le complément de manière-local-causal des *Verrinae*, 2, 5, 56.

Soulignons que l'opposition concessive entre le prédicat et son complément est souvent mise en relief par *tamen* qui accompagne le verbe; d'autres fois, par les adverbes *etiam*, *uel*, *tam*, *quidem*, *quamquam*, *quamuis*, par la locution *etiam si* qui accompagnent le complément (pour l'emploi de ces derniers, voir la discussion infra).

Pour *tamen*, voir l'exemple ci-dessous:

„*in hac difficultate illa me res tamen consolatur.*“, Cicéron, *Cluent.*, 3.

- Voir également Cicéron, *Prou. cons.*, 40, etc.

Le complément de concession introduit par *in* apparaît chez d'autres classiques également. Exempli gratia:

“... si *in tanto omnium metu solus* non timet, eo magis refert me mihi atque uobis timere.“, Salluste, *Cat.*, 52, 16.

Dans cette dernière citation, on observe que le prédicat entre en opposition sémantique non seulement avec le complément à l'Ablatif, mais encore avec l'adjectif *solus* – lui aussi, complément de verbe à sens concessif (Voir aussi la discussion infra sur le complément du verbe exprimé par des adjectifs, des substantifs et des adverbes, et également sur le complément du nom à sens concessif).

On réalise, de cette manière, une forte opposition concessive, qualitative et quantitative.

Pour le complément introduit par *in*, voir aussi César, *G.*, 2, 25, 3; *ibid.*, 2, 27, 3; 5, 2, 2; à l'époque postclassique, voir Tite-Live, 5, 47, 4; Stace, *Theb.*, 2, 640, etc.

Il faut aussi dire que le complément de concession (rendu par un substantif et même par un Gerundium) précédé par *in* est ancien: voir Térence, *Ad.*, 773; *Heaut.*, 982, etc.

On rencontre également chez Cicéron *in* précédant le Gerundium à sens concessif – voir *Diu. in Caecil.*, 32 (et la discussion sur l'oxymoron).

Soulignons, à la fin de ce paragraphe, que *les formules introduites par 'in' sont plus anciennes que les formules précédées par 'cum', 'sine' et le groupe des prépositions régissant l'Accusatif ('per', 'inter', 'contra', 'aduersus'), et comportent un sens plus général que ces dernières. Cependant, par l'association d'autres séquences opposées au point de vue sémantique au prédicat, on obtient, presque toujours, de fortes oppositions autant qualitatives que quantitatives.*

Comme nous venons de le dire, *le complément de concession est aussi introduit par la préposition 'cum' et, également, par 'sine'*. Exempli gratia:

- „malo ... uel cum timore domi esse quam sine timore Athenis tuis.“, Cicéron, *Att.*, 16, 6, 2.
- Voir aussi Cicéron, *Prou. cons.*, 10; *Diu. in Caecil.*, 23; *ibid.*, 35; *Verr.*, 2, 3, 194, etc.

Le complément de concession est également introduit, chez Cicéron, par la préposition 'inter', de même que par les prépositions 'per', 'contra', 'aduersus' et même par 'in' suivies de l'Accusatif.

Par exemple: „Minime autem conuenit, cum ipsi *inter nos* uiles neglectique simus, postulare ut dis immortalibus cari simus et ab iis diligamur.“, Cicéron, *Fin.*, 3, 66.

Quant à l'emploi de la préposition *inter*, cfr. Salluste, *Jug.*, 30, 3.

- „paucos homines ... adrogantis hoc auditore Q. Opimum *per ludum et iocum* fortunis omnibus euertisse.“, Cicéron, *Verr.*, 2, 1, 155.
- „Quis me non modo ciuis, sed socius recipere *contra tuam legem* et iuuare dubitauit?“, Cicéron, *Dom.*, 85.

Pour ce qui est du complément de concession introduit par *contra*, voir aussi Cicéron, *Pis.*, 8; *Sest.*, 60, etc.; voir en plus Salluste, *Cat.*, 15, 13; *Jug.*, 20, 1.

- „utrum tibi pecuniae coactae conciliatae uidentur *aduersus leges, aduersus rem publicam cum maxima sociorum iniuria*, an uero id recte, ordine, e re publica sine cuiusquam iniuria factum esse defendis?“, Cicéron, *Verr.*, 2, 3, 194.

Signalons, dans ce dernier passage, la suite de trois compléments de concession introduits par *aduersus* et *cum*, en corrélation avec une suite de trois compléments de manière (*recte*, *ordine*, *sine cuiusquam iniuria*) de la proposition coordonnée.

Quant au complément introduit par *in* (ayant le sens „contre“), voir: „*multa ... in deos ... commisit.*“, Cicéron, *Verr.*, 2, 1, 6.

Voir également, pour le complément régi par *in*, Cicéron, *Cat.*, 3, 2; *Pis.*, 16; *Sull.*, 35; *Verr.*, 2, 5, 133; Salluste, *Cat.*, 9, 4; *ibid.*, 11, 4, etc.

Le complément de concession introduit par *cum*, *sine*, *inter*, *per*, *contra* est fréquemment attesté dans le latin postclassique et le latin tardif, autant dans le registre cultivé que surtout dans le populaire. Voir Tacite: „*per laeta, per aduersa, res Cheruscas afflictabat.*“, *Ann.*, 11, 17, 3.

On observe, dans cette citation, l'alternance du complément à sens concessif avec un complément de manière (“*per aduersa*”).

Voir également Suétone:

- „*quo iure, quamquam sine censurae honore, censum tamen populi ter egit ...*“, *Aug.*, 27, 5.
- Voir en plus Apulée, *Met.*, 4, 32, 1; St. Jérôme, *Ep.*, 22, 30, 4, etc.

Fait intéressant: le complément de concession chez Cicéron (et chez d'autres auteurs classiques et non-classiques) est, parfois, accompagné de *quamquam*, *quamuis*, *etiam si*. Nous désirons surtout souligner que, dans les œuvres de Cicéron, c'est en premier lieu l'*Ablatif non-prépositionnel* qui est introduit par de tels adverbes, ensuite l'*Ablatif* introduit par 'in', une preuve d'ailleurs du fait que Cicéron a voulu mettre en évidence le sens concessif des formules à l'*Instrumental*, assez difficiles à interpréter. Exempli gratia:

- „*quamquam magna sollicitudine, tamen ... maneo in sententia.*“, *Att.*, 9, 10, 8.
- „*Parmenides, Xenophanes, minus bonis quamquam uersibus, ... increpant eorum adrogantiam.*“, *Acad.*, 2, 74.
- Pour *quamquam* introduisant des compléments de concession, voir également Cicéron, *Acad.*, 5, 23, etc.

En ce qui concerne *quamuis* comme adverbe introductif, voir l'exemple ci-dessous:

- „Qui, si me audissent, *quamuis iniqua pace* honeste *tamen uiuerent.*“, Cicéron, *Fam.*, 7, 3, 6.
- Voir également pour *quamuis*, Cicéron, *Ph.*, 2, 37; *Fam.*, 6, 4, 4, etc.

Pour *etiam si*, voir:

- „*hunc librum, etiam si minus nostra commendatione, tuo tamen nomine diuulgari* necesse est.“, Cicéron, *Orat.*, 112.
- Voir en plus Cicéron, *Cael.*, 8, etc.

Le complément de concession introduit par *quamquam* et par d'autres adverbes ou locutions ayant un sens similaire apparaît également chez d'autres écrivains classiques, ou chez des écrivains importants des époques ultérieures. Voir l'exemple cité – Suétone, *Aug.*, 27, 5; voir en plus Tacite, *Ann.*, 1, 10, 7–8; Pline, *Ep.*, 8, 4, 1, etc.

Il faut aussi dire que certaines formules sont ambiguës – il est difficile à dire, dans ces cas, s'il s'agit d'un complément de verbe à sens concessif, ou d'un complément de nom à sens concessif.

Voir Tacite: „*Tum Taurus Statilius, quamquam prouecta aetate, egregie tolerauit.*“, *Ann.*, 6, 11, 3.

Voir aussi Apulée, *Met.*, 4, 28, 1.

Soulignons que les grands écrivains de l'époque postclassique emploient de tels adverbes surtout pour introduire l'Ablatif non-prépositionnel et l'Ablatif précédé par *in* (voir en premier lieu Tacite, *Ann.*, 1, 10, 7–8).

Nous tenons aussi à dire que l'appellation de „*Satzverkürzung*“² n'est pas appropriée à ces formules. A notre avis, dans ces exemples, il ne s'agit pas de l'ellipse du verbe *esse* (ou d'un autre verbe copule). Ajoutons que les formules nominales sont antérieures à la subordonnée concessive et encore un autre fait important: *Cicéron, tout comme d'autres grands écrivains, préfère les formules nominales aux formules verbales pour l'idée de concession.*

Pour *résumer*, il faut dire qu'en latin le complément de concession est rendu d'habitude par des prépositions ayant le sens: „dans ces conditions“, „dans une telle situation“, suivies de l'Ablatif, ou de l'Accusatif, *en opposition concessive* avec un verbe négatif (donc, un verbe au sémantisme et à la construction négatifs, ou nié seulement du point de vue du sens), ou par des prépositions signifiant: „sans“ „contre“ („contrairement à“) suivies de compléments en relation d'opposition concessive avec un verbe affirmatif. Ce deuxième groupe de prépositions peut être remplacé par des adverbes et par des

² Voir, par exemple, A. Draeger, *Historische Syntax der lateinischen Sprache*, II, Leipzig, 1881, p. 766, point 4.

adjectifs négatifs: *non*, *neque* (ce dernier, généralement, répété), *minus*, *nequaquam*, *nullus*, etc.

Chez Cicéron, *sine*, *non* et *haud* sont parfois remplacés par la négation *minus* (voir l'exemple cité – *Orat.*, 31, 112). Cicéron remplace également „*ne – quidem*“ par l'adjectif *nullus*, exempli gratia:

„O noster misericors, quid facis? quod *nulla in barbaria quisquam tyrannus* (fecit).“, *Pis.*, 17.

En latin on emploie aussi l'Instrumental non-prépositionnel pour exprimer la concession au niveau de la proposition. L'Instrumental non-prépositionnel représente une formule ancienne et élégante.

Par son sens et également par sa forme, le complément de verbe à sens concessif est, d'habitude, un complément de manière, auquel on ajoute, dès l'époque préclassique, un sens concessif. On rencontre aussi *des compléments temporels-concessifs*, ou *locaux-concessifs* dérivés également de l'Instrumental indo-européen.

*
* * *

Hormis le complément de concession rendu par des substantifs à l'Ablatif et à l'Accusatif et le Gerundium à l'Ablatif, le complément de verbe à sens concessif peut être exprimé aussi par *des adjectifs* et *des adverbes*. L'emploi de l'adjectif est initialement une modalité populaire pour exprimer le complément de concession, modalité qui a été bientôt agréée par les auteurs cultivés.

I. *Un adjectif (on plusieurs) accordé avec le sujet.* L'adjectif se trouve d'habitude au degré positif, parfois au comparatif, ou au superlatif. *Quelquefois, un substantif est employé à la place de l'adjectif.*

Ce sont des formulations anciennes qui se retrouvent dans le registre cultivé autant que dans le populaire de l'époque préclassique. Exempli gratia: „... Accipio *tristis*.“, Térence, *Eun.*, 596.

– Voir aussi Térence, *Eun.*, 72–3.

– Pour d'autres occurrences de l'époque préclassique, voir le paragraphe sur l'Oxymoron.

La relation logique qui s'établit entre le prédicat et l'adjectif est une relation complexe: de manière-concessive.

Voir des exemples extraits de Cicéron:

- „Contenderem contra tribunum plebis *priuatus armis?*“, *Sest.*, 42.
- Le même adjectif *priuatus* est employé à sens concessif dans *les Catilinaires*, 1, 3; *Pis.*, 8.

- „cum mihi stanti *tacens minaretur*.“, *Har. resp.*, 7.
- „Quo enim illo die, populo Romano inspectante, *nudus, unctus, ebrius*, est contionatus ...“, *Ph.*, 3. 12.
- Voir une autre suite de compléments du verbe dans *In Pisonem*: „at tu illo ipso tempore apud socrum tuam prope a meis aedibus, cuius domum ad meam domum exhauiendam patefeceras, *sedebas non extinctor, sed auctor incendii* et ardantis faces furiis Clodianis *paene ipse consul ministras*.“, 26.
- Pour d'autres exemples, voir Cicéron, *Cat.*, 1, 18; *Cluent.*, 180; *Pis.*, 14, etc. Cfr Cicéron, *Part.*, 50.

Pour ce qui est de l'emploi de l'adjectif, ou du substantif en tant que complément du verbe accordé avec le sujet, voir également Salluste, *Cat.*, 12, 5; *ibid.*, 52, 16, etc.; Tacite, *Ann.*, 1, 13, 2, etc.

En ce qui concerne l'emploi de l'adjectif à rôle de complément de verbe, chez Cicéron, il faut tirer les conclusions suivantes:

1. La haute fréquence de l'emploi de l'adjectif dans cette hypostase.
2. Le groupement de plusieurs adjectifs, parfois même de substantifs dans la même proposition (voir les exemples cités – *Ph.*, 3, 12; *Pis.*, 26, etc.).

II. *L'adverbe est employé – rarement – par Cicéron pour rendre le complément de verbe à sens concessif*. Par exemple:

- „L. Saturnino ... in causa populari *si non moderate, at certe populariter abstinenterque* uersato“, *Sest.*, 37.
 - Voir aussi *In Pisonem*, 27, etc.
- Cfr. St. Augustin: „*moriebar uitaliter*“, *Conf.*, 8, 8, 19.

*
* *

Mentionnons aussi *un autre aspect*: chez les écrivains classiques ou chez les grands écrivains des époques suivantes, on rencontre *des formules prétentieuses* (contenant des adjectifs, ou des substantifs) qui peuvent être considérées, à juste titre, comme *la concentration et l'abréviation des subordonnées concessives*. Voir tout d'abord Salluste:

- „*suam quisque culpam auctores ad negotia transferunt*.“, *Iug.*, 1, 4.

Voir ensuite Tacite:

- „... Gallo exprobrabat quod, scientiae caerimoniarumque *uetus, incerto auctore* ..., apud infrequentem senatum egisset.“, *Ann.*, 6, 12, 2.

- Voir également Apulée, *Met.*, 3, 26, 1.

Pour ce qui est des textes de certains auteurs de la Basse Latinité, influencés par le latin populaire, il est probable que ces tours présentent l'ellipse du verbe *esse*. Exempli gratia:

- „Quod cernens Maximinus, *quamuis semibarbarus adulescens*, ..., *patria lingua petiit ab imperatore ...*“, Jordanès, *Get.*, 84.
- „*Poma piri iumentis inposita, uel si pauca, uehementer onerosa esse dicuntur.*“, St. Isidore de Séville, *Et.*, 17, 7, 15.

*
* * *

Soulignons que le complément de verbe rendu par des adjectifs et des substantifs accordés avec le sujet et par des adverbes remplit en général, au niveau de la proposition, le rôle syntaxique d'attribut supplémentaire (voir Cicéron, *Pis.*, 26, etc). En ce qui concerne le complément de verbe rendu par des substantifs à l'Ablatif et à l'Accusatif et également par des Gerundia à l'Ablatif, celui-ci remplit d'habitude le rôle d'attribut supplémentaire, dans les cas où l'idée de manière est prégnante. Quand l'idée de temps, ou l'idée de lieu est prépondérante, ces compléments doivent être interprétés comme *des compléments temporels-concessifs* (voir l'exemple supra – Cicéron, *Cat.*, 1, 7), ou comme *des compléments de lieu et de concession*, en même temps (voir l'exemple cité – Cicéron, *Ph.*, 2, 6). Les compléments temporels-concessifs et ceux locaux-concessifs peuvent eux aussi remplir, sous certaines conditions, le rôle d'attribut supplémentaire.

*
* * *

Des sens concessifs apparaissent, au niveau de la proposition, dans d'autres situations également:

I. Le complément de nom comporte souvent, en latin cultivé, mais aussi au niveau populaire, un sens concessif.

a) *Complément de nom exprimé par un adjectif*. L'adjectif peut être au degré positif, au comparatif, ou au superlatif. Par exemple:

- „*si omnia illa quae sunt extra, quamquam expetenda, summo bono continerentur.*“, Cicéron, *Fin.*, 5, 68.
- „*... quum uel iniquissimam pacem iustissimo bello anteferem?*“, Cicéron, *Fam.*, 6, 6, 5.

Le complément de nom à sens concessif est extrêmement fréquent chez Cicéron, voir *Off.*, 1, 35; *ibid.*, 2, 58; *Tusc.*, 5, 20; *De*

orat., 3, 14; *Har resp.*, 61; *Ph.*, 2, 78; *Sest.*, 131; *Verr.*, 1, 46, etc., etc.; *Fam.*, 9, 8, 2, etc. etc.

Les adjectifs explicitent tantôt des substantifs ou des pronoms au Nominatif et à l'Accusatif, tantôt des noms se trouvant aux cas obliques. Ces compléments du nom sont souvent introduits par *uel*, *tam*, *quidem*, *quamquam*, *quamuis*, *si*, *si non*, *si minus*, *si nequamquam*, en corrélation avec *tamen*, *at tamen*, ou *at saltem* (rarement en corrélation avec *at*, ou *sed*).

Le complément de nom à sens concessif peut être double, ou triple, pat exemple:

- „ita nobilissima Graeciae ciuitas (s.-en.: Agrigentum) ... *sui ciuius unius acutissimi* (s.-en.: Archimedis) monumentum ignorasset, nisi ab homine Arpinate (Tullio Cicerone) dicisset.“, Cicéron, *Tusc.*, 5, 66.

A remarquer également, dans cette dernière citation, la place de l'adjectif possessif – *sui*.

- Voir aussi Cicéron, *Quinct.*, 50, etc.

Souvent, les adjectifs à sens concessif se trouvent en corrélation d'opposition sémantique. Exempli gratia:

- „nostram suffragationem, *si minus potentem*, *at probatam tamen*.“, Cicéron, *Ep.*, 2, 6, 3.
- „cum spe, *si non optima*, *at aliqua tamen uiuere*.“, Cicéron, *Fam.*, 9, 6, 3.

On constate que les deux syntagmes: „*si minus (si non)* + adjectif (négatif) – *at tamen* + adjectif affirmatif“ se trouvent en opposition sémantique et le résultat de cette confrontation comporte *l'énonciation d'une qualité qui, elle non plus, n'est pas la meilleure possible et entraîne de manière inévitable l'opposition concessive par rapport au nom déterminé* (voir les exemples cités). Voir aussi Cicéron, *Sest.*, 57.

Les structures doubles sont parfois introduites par *quamquam*, ou *quamuis*, suivis d'un adjectif au sémantisme et à la construction négatifs (ou nié seulement au point de vue du sens), par exemple:

„*res bello gesserat, quamuis rei publicae calamitosas, at tamen magnas*.“, Cicéron, *Ph.*, 2, 116.

On retrouve aussi, chez Cicéron, des corrélations de manière-concessives rendues par la parataxe:

„... *exsultabat gaudio persona de mimo modo egens, repente diues*.“, *Ph.*, 2, 65.

A ces types de corrélations, présentes également dans le registre populaire du latin, il faut ajouter *des modalités prétentieuses*, spé-

cifiques du grand orateur, pour introduire des adjectifs dans des corrélations concessives, à savoir:

1. „quidem (postposé à l'adjectif en question) – *at tamen, sed tamen*“;
2. „marque zéro -*sed, at tamen, sed tamen*“;
3. „marque zéro-*que* au sens de *tamen*, ou de *at tamen*“.

Voici des exemples pour chacune des modalités présentées supra:

1. „*at in illa querella, misera quidem et luctuosa, sed mihi pro hoc gradu in quo me senatus populusque Romanus collocauit, necessaria, quid est dictum a me cum contumelia, quid non moderate?*“, *Ph.*, 2, 6.
 - Voir également Cicéron, *Ph.*, 1, 17, etc.
2. „*Quid in leuioribus studiis, sed tamen acutis (dicam)?*“, *Cato M.* 50.
3. „... si eundem *nequam hominem audacemque cognorat, hunc in familiaritatem libentissime recipiebat.*“, *Ph.*, 2, 78.

L'adjectif à sens concessif apparaît fréquemment chez d'autres auteurs de grand talent. Voir Salluste:

- „... *Metelloque Numidia euenerat, acri uiro et, quamquam aduorso populi partium, fama tamen aequabili et inuiolata.*“, *Iug.*, 43, 1.
 - Voir également Salluste, *Cat.*, 23, 6, etc.
 - A l'époque d'Auguste, voir Tite-Live, 3, 56; 38, 41, etc.
- Voir Virgile, *Aen.*, 7, 491–92.
- L'adjectif à sens concessif foisonne chez Tacite:
- „*nam, etsi iustum, dolorem pudor impedit.*“, *Ann.*, 11, 35, 2.
 - Voir aussi une structure double chez Tacite:

- “... *Cottae euenit qui, nobilis quidem, set egens ob luxum, per flagitia infamis, sanctissimis Arruntii artibus dignitate ultionis aequabatur.*“, *Ann.*, 6, 7, 1.
- Voir en plus Tacite, *Hist.*, 4, 58 etc.; voir également Pline, *Ep.*, 8, 16, 1 etc.; Apulée, *Met.*, 4, 30, 5 etc.

L'érudit Celse emploie aussi le complément de nom exprimé par un adjectif à sens concessif:

- „*aliud autem, quamuis non multum distans, malum grauedo est.*“, *Med.*, 4, 5.

Pour ce qui est de *quamquam* introduisant un complément de nom à sens concessif, voir Pline, *Ep.*, 6, 16, 16 etc.

L'adjectif à sens concessif apparaît également dans le latin populaire:

- „est et alter, non quidem doctus, sed curiosus, qui plus docet quam scit.“, Pétrone, 46, 6.

Cfr. l'emploi, chez Pétrone, de l'adjectif à sens causal:

- „Itaque mulier aliquot dierum abstinentia sicca passa est frangi pertinaciam suam.“, 111, 13.

- Voir également Pétrone, 133.

b) *Le complément du nom est rendu par une apposition.*

Exempli gratia:

- „et tu unus pestifer ciuis eum restitutum negas esse ciuem, quem ejectum uniuersus senatus non modo ciuem, sed etiam egregium ciuem semper putauit?“, Cicéron, *Dom.*, 85.

- „Quid temere fiebat, cum tu unus adulescens uniuersum ordinem decernere de salute rei publicae prohibuisti, neque semel, sed saepius, neque tu tecum de senatus auctoritate agi passus es?“, Cicéron, *Ph.*, 2, 52.

Il faut aussi ajouter que l'apposition à sens concessif est souvent combinée avec un adjectif à sens concessif. Voir, dans les phrases citées, l'emploi de l'adjectif *unus* parallèlement avec le substantif *adulescens* et l'expression *pestifer ciuis* (Cicéron, *Ph.*, 2, 52 et Cicéron, *Dom.*, 85). Au niveau de chaque période, l'apposition et l'autre complément de nom (l'adjectif à sens concessif) s'opposent sémantiquement au prédicat aussi bien qu'au syntagme „*uniuersus senatus*“ (ou: „*uniuersus ordo*“). Il s'agit, sans doute, d'*une forte opposition concessive, marquée par l'auteur tant sur le plan qualitatif, que sur celui de la quantité*. A remarquer aussi que ces accumulations de compléments de nom se trouvent dans des interrogations oratoires. Les deux périodes contiennent également des climax.

Dans d'autres passages on rencontre une apposition à sens concessif accompagnée d'un *Participium coniunctum* au même sens:

- „*quos optimos uiros ... maxime cum auctoritate huius ordinis coniunctos ... interemis*.“, Cicéron, *Ph.*, 14, 3, 8.

Quant à cette dernière citation, la forte opposition concessive obtenue par l'association de divers compléments du nom est encore augmentée par l'emploi de certains mots et expressions, tels: *maxime* et *huius ordinis*.

- Pour l'apposition à sens concessif, voir également Cicéron, *Pis.*, 8; *ibid.*, 9; *ibid.*, 14; *ibid.*, 78 etc.

Dans le latin populaire, l'apposition à sens concessif est également beaucoup employée, exempli gratia:

- „Tu autem, inquit, *etiam tu* rides, *cepa cirrata?*“, Pétrone, 58, 2,

Dans le *Satyricon* on rencontre aussi des accumulations d'appositions et d'adjectifs à sens concessif (voir 57, 3).

Pour ce qui est de l'apposition à sens concessif, voir aussi Plaute, *Poen.*, 1310 etc.

c) *Le complément de nom est rendu par un substantif, ou par une expression composée d'un substantif et d'un adjectif, au Génitif, ou à l'Ablatif*, par exemple:

“ut ... aliquam *si non propinquitatis, at aetatis suae, si non hominis, at humanitatis rationem* haberet.“,

Cicéron, *Quinct.*, 97.

Observons, dans ce passage, la présence d'une suite de structures en opposition sémantique.

Voir, en plus, Cicéron, *Ph.*, 2, 56; *Lael.*, 47; *Att.*, 8, 11 D, 6; voir Ovide, *Met.*, 3, 417, etc.

II. Parfois on rencontre, chez Cicéron, *l'adjectif à sens concessif remplissant le rôle d'attribut*. Exempli gratia:

- „(Verres) *non mutior in suppicio, sed diligentior esse coepit.*“, *Verr.*, 2, 5, 157.

Cfr *Verrinae*: „solent ... *muti esse* in iniuriis suis.“, 2, 3, 96.

III. Chez les écrivains de grand talent (souvent des philosophes), on observe également la présence d'un autre aspect: *un adjectif, ou un substantif, remplissant le rôle de sujet, ou de complément d'objet indirect, entre en opposition concessive avec le prédicat*.

a) *le sujet au Nominatif* – voici quelques exemples de Cicéron:

- „Verum etiam amicum qui intuetur, tamquam exemplar aliquod intuetur sui. Quocirca et *absentes adsunt et egentes abundant et imbecilli ualent et, quod difficilius est, mortui uiuunt.*“, *Lael.*, 23.
- „Quod quidem erat magnum, de summa re publica *dissentientes in eadem consuetudine amicitiae permanere.*“, *Ph.*, 2, 38.

Voir un autre exemple dans le même paragraphe – *Laelius*, 23.

Pour d'autres exemples, voir *Cael.*, 57; *Har. resp.*, 41; *Ph.*, 2, 27; *Pis.*, 15 etc. Voir également Virgile, *Aen.*, 4, 83. L'adjectif à rôle de sujet est également beaucoup employé dans la littérature ecclésiastique.

Un exemple intéressant apparaît dans *De prouinciis consularibus* – des sujets en opposition sémantique, introduits par „*si non – at*“:

“Quae enim homini, in quo *aliqui si non* famae pudor, *at* supplicii *timor* est, grauior poena accidere potuit quam non credi litteris iis ...?”, 14.

Mentionnons aussi, dans ce dernier passage, la postposition de „*si non*“ par rapport à *aliqui*. Chez Cicéron on trouve également la postposition de *quamquam* par rapport à un adjectif (voir *Acad.*, 2, 74).

Voir également Cicéron, *Sest.*, 14.

Parfois on trouve un syntagme (formé d'un adjectif et d'un substantif, ou d'un nom accompagné d'un Génitif) à rôle de sujet, en rapport d'opposition concessive avec le prédicat, ou l'attribut, par exemple: „*Summum ius, summa iniuria.*“, Cicéron, *Off.*, 1, 33.

Voir également Cicéron, *Har. resp.*, 38; St. Augustin, *Ciu. Dei*, 1, 7, 1, etc.

Chez les grands écrivains, *le sujet logique au Datif* peut entrer en opposition concessive avec le prédicat, ou avec le groupe du sujet grammatical (ce dernier, au Nominatif), par exemple:

– „*aliter sine populi iussu nullius earum rerum consuli ius est.*“, Salluste, *Cat.*, 29, 3.

b) Chez Cicéron et Tacite, *au complément d'objet indirect s'ajoute, parfois, un sens concessif*. Par exemple:

– „*Et sunt ... qui ab eo spirante forum putent potuisse defendi cuius non restiterit cadaueri curia?*“, Cicéron, *Mil.*, 91.

– Voir aussi Cicéron, *Sest.*, 89.

– „*pecunia et missio quamuis non flagitantibus oblata est.*“, Tacite, *Ann.*, 1, 37, 3.

A la fin de ce paragraphe, nous désirons souligner que *les structures doubles en opposition concessive sont particulièrement fréquentes dans les œuvres de Cicéron*, conformément aux buts poursuivis par le grand Arpinate. Les séquences le plus souvent employées pour introduire les structures doubles sont les suivantes:

1. „*si, si non, si minus – at tamen, at certe, tamen, etc.*“;

2. „*quamuis, quamuis non – at tamen, at certe, etc.*“.

Chez Cicéron, contrairement à l'usage populaire, ces séquences sont employées dans *une multitude d'hypostases grammaticales et stylistiques*, à savoir:

1. pour introduire *des adjectifs*, à rôle de:

a) complément du verbe;

b) complément du nom;

c) attribut.

2. pour introduire *des substantifs*, à rôle de:

- a) complément du nom; ou:
- b) sujet.

3. pour introduire *des adverbes* à rôle de complément du verbe.

Ces séquences ont été héritées dans les langues romanes, à la différence que, dans le latin populaire de l'époque tardive, à la place de *at tamen*, *sed tamen* etc., on employait *tantum*, *totum*, *magis*, *tunc*, *interim*, des locutions comme *per hoc*, *in tantum*, *in quantum*, parallélement avec l'ancien *tamen*, ou *certe*.

* * *

En ce qui concerne les œuvres de Cicéron, il faut parler non seulement de la haute fréquence du complément de concession et de la variété des modalités grammaticales d'expression des sens concessifs, mais encore de *la présence courante d'un procédé stylistique – l'oxymoron*.

L'oxymoron a été rarement étudié. D'habitude il est confondu avec le „cacozelon“ (= „cacozelia“), ou avec le paradoxe. Voir le commentaire de Donat:

„figura κακόζηλον, ut apud Vergiliūm (*Aen.*, 11, 695) „sequiturque sequentem' et apud Ciceronem (*Cat.*, 1, 8, 21) 'cum tacent, clamant'. (*Commentum Donati* concernant Térence, *Eun.*, 243). Voir aussi St. Isidore de Séville:

„Paradoxon est, cum dicimus inopinatum aliquid accidisse, ut Flacco Cicero (uide *Flacc.* 1): 'Cuius laudis praedicator esse debuerit, eius periculi deprecatorem esse factum.' (*Et.*, 2, 21, 29).

On ne trouve aucun autre indice chez St. Isidore de Séville sur le paradoxe, ou sur l'oxymoron. Parmi les chercheurs modernes, R. Volkmann est le seul qui présente plusieurs exemples d'oxymoron des poètes grecs et latins et, après avoir comparé l'oxymoron avec la litote, tâche de donner une définition de l'oxymoron, c'est – à – dire: „Wirkliche Oxymora, d. h. die Verbindung eines Subjects mit einem seinen Begriff negierenden Praedicat finden sich häufig bei Dichtern, Homer, *Od.*, σ, 73: „Ἴπος ἄϊρος“; Eur., *Hel.*, 690: „ἄγαμος γάμος“, etc.“³.

Quant aux encyclopédies de nos jours, elles présentent l'éty-
mologie du terme 'oxymoron' et ajoutent des définitions du type sui-

³ R. Volkmann, *Die Rhetorik der Griechen und Römer*, Leipzig, 1885, 2–e éd., pp. 434–35.

vant: „réunion de deux mots opposés par le sens“, ou: „procédé rhétorique qui consiste à réunir deux mots en apparence contradictoires, pour donner à l'expression un caractère inattendu“⁴, définitions qui sont, d'après nous, incomplètes⁵.

Tout d'abord nous tenons à préciser que, chez *les poètes tragiques grecs*, on rencontre d'habitude *un type assez simple d'oxymoron*, qu'on pourrait appeler 'étymologique'. A part les exemples indiqués par R. Volkmann, voir, en plus: „μάχη ἄμαχος“; „μῆτηρ ἀμῆτωρ“; „ἄταφος τάφος“; „ἀπάνθρωπος ἀνθρωπός“ (voir Sophocle, *El.*, 1154, Eschyle, *Suppl.* 875; etc.).

Les tragiques grecs obtiennent des effets artistiques particuliers en employant, parfois, *des oxymora doubles*, par exemple:

„νύμφην τ' ἄνυμφον παρθένον τ' ἀπάρθενον.“

Euripide, *Hec.*, 612.

Voir également Eschyle, *Prom.*, 904, etc.

Il faut aussi préciser que, chez les tragiques grecs, apparaissent *des types différents d'oxymoron*. Voici quelques-uns des plus beaux exemples des tragédies d'Eschyle:

- „ἐξέφθινται τρίσκαλμοι νᾶες ἄναες ἄναες.“, *Pers.*, 679–80.
- „Σὲ τὸν σοφιστήγ, τὸν πικρῶς ὑπέρπικρον, // τὸν ἐξαμαρτόντ 'εις θεοὺς, ἐφημέροις // πορόντα τιμάς, τὸν πυρὸς κλέπτην λέγω.“, *Pr.* 944–46.
- „κέρδιστον εὖ φρονοῦντα μὴ φρονεῖν δοκεῖν.“ *Pr.* 385.

⁴ Voir L. Guibert – R. Lagane – G. Niobey, *Grand Larousse de la langue française*, vol. V, Paris, 1976, p. 3888. Dans le dictionnaire d'Emile Littré le mot „oxymoron“ n'apparaît nullement (*Dictionnaire de la langue française*, vol. V, Paris, 1959).

⁵ Disons, à cette occasion, que l'oxymoron n'est pas commenté, pas même abordé dans des traités importants de Stylistique grecque ou latine (par exemple, J. M. Marouzeau, *Traité de stylistique appliquée au latin*, Paris, 1935). La même situation dans *les Appendices de Stylistique* des traités de grammaire (voir M. Leumann – J. B. Hofmann – A. Szantyr, *Lateinische Grammatik*, vol. II, München, 1972; R. Kühner – C. Stegmann, *Ausführliche Grammatik der lateinischen Sprache*, II, Hannover, 1971; M. Bassols de Climent, *Sintaxis latina*, vol. II, Madrid, 1976 etc.), dans des traités consacrés à l'étude de l'Eloquence latine (par exemple, H. Lausberg, *Handbuch der litterarischen Rhetorik*, I–II, München, 1960), ou dans des ouvrages traitant de Cicéron (exempli gratia: L. Laurand, *Etudes sur le style des discours de Cicéron*, I–III, Paris, 1936). Dans le *Thesaurus linguae Latinae* ne sont indiqués que trois exemples de Cicéron et encore quelques exemples empruntés à d'autres auteurs, en évidente disproportion avec l'emploi de ce procédé à diverses époques de la littérature latine (voir *Thes. linguae Lat.*, IX –2, fasc. VIII, Leipzig, 1981, p. 1211, 1. 41–59). Dans *des Commentaires* concernant la Grammaire et le Style de certains discours de Cicéron, la discussion sur l'oxymoron manque totalement (par exemple, M. Levaillant, *Commentaire pour l'édition des Catilinaires*, Paris, 1917). Il convient aussi de dire que Cicéron, dans ses traités sur l'art oratoire, Quintilien dans les *Insti-tutio oratoria* n'en traitent pas, eux non plus.

Dans la littérature latine, avant Cicéron, l'oxymoron n'était pas fréquent. On rencontre tout d'abord l'oxymoron „étymologique“, voir Pacuvius, cité par Cicéron:

„... Helenam Paris *innuptis iunxit nuptiis.*“, *De orat.*, 3, 219.

Le seul écrivain qui emploie des types variés et compliqués d'oxymoron c'est, sans doute, à l'époque préclassique, Térence. Térence a, selon toute vraisemblance, influencé Cicéron pour ce qui est de l'usage de l'oxymoron. Voir les types importants d'oxymoron présents dans les comédies de Térence:

- „*Et taedet et amore ardeo; et prudens, sciens, uiuos uidensque pereo.*“, *Eun.*, 72–3.
- „... *ueritas odium parit.*“, *Andr.* 68.
- „*Egon qui ab Orco mortuom me reducem in lucem feceris, Sinam sine munere a me abire? ...*“, *Hec.*, 852–3.
- „... *incerta haec si tu postules Ratione certa facere, nihil plus agas*

Quam si des operam ut *cum ratione insanias.*“, *Eun.*, 61–3.

Voir aussi Térence *Eun.*, 243; *Phorm* 237–8.

Quelle est, donc, la définition de l'oxymoron? L'oxymoron doit être compris tout d'abord comme une importante modalité qui exprime le paradoxe. Ensuite, l'oxymoron présume une étroite union sur le plan sémantique (entre le mot régissant et le mot subordonné) et l'emploi du sujet unique. Les deux mots ou les deux syntagmes représentent les deux visages d'un même état, ou d'une même action, ou bien d'une même personne (disons aussi que l'oxymoron -au niveau de la proposition- se définit par l'absence de toute conjonction). Entre les deux mots, ou les deux syntagmes, en partie contradictoires, s'établit une relation logique complexe, instrumentale-concessive (ou: instrumentale-temporelle-concessive, voir le passage célèbre de Cicéron: „*cum tacent, clamant.*“, *Cat.*, 1, 21). Il faut ajouter que cette relation logique complexe peut être exprimée, du point de vue grammatical et lexical, de manière différente. Plus un écrivain est doué, plus il emploie des formules diverses et à grand effet artistique. L'oxymoron est également employé dans le registre populaire (voir la discussion infra).

Cicéron se montre préoccupé de ce procédé stylistique dès ses premiers discours importants. C'est ainsi que dans la *Diuinatio in Caecilium* l'oxymoron apparaît plusieurs fois. En plus, il s'agit de types différents d'oxymoron. Par exemple:

1. „*nunc tantum id dicam, quod tacitus tu mihi adsentiare ...*“, 23;
2. „*Cur nolint, etiam si taceant, satis dicunt.*“, 21.

On rencontre également dans la *Divinatio in Caecilium des 'paradoxes'* de forme, et non pas de sens, exempli gratia:

„Mihi crede, Caecili, non potest *in accusando* (Verrem) *socios defendere* is qui cum reo criminum societate coniunctus est.“, 32.

La réunion de ces deux syntagmes: „*in accusando*“ et „*socios defendere*“ comporte une *contradiction apparente*, sans appui logique.

Pour ce qui est de la réunion de deux mots, en apparence contradictoires, voir aussi St. Isidore de Séville (La définition de l'Ironie): „(ironia) quae *laudando deridet*.“, *Et.*, 1, 37, 23.

Le paradoxe de sens et de forme réapparaît, et même fréquemment, dans les chefs-d'œuvre cicéroniens: *In Catilinam orationes quattuor*, *Pro Sestio*, *Pro Milone*, *Philippicarum libri XIV* (indiqués dans l'ordre chronologique de leur rédaction), comme également dans d'autres ouvrages de Cicéron.

Cicéron emploie, sans doute, une multitude de formules grammaticales et lexicales, pour réaliser l'oxymoron. *Les innovations consistent tout d'abord dans l'introduction en contraste sémantique d'amples syntagmes et de différents types de propositions, dans des corrélations syntaxiques variées et compliquées. Une autre innovation peut être considérée l'emploi du complément d'objet indirect en opposition concessive, spécifique de l'oxymoron, avec le prédicat. La multitude de formules employées dans le domaine du complément du verbe, dans le domaine du complément du nom, comme dans celui du sujet, constitue, sans doute, une autre preuve de l'originalité de Cicéron.*

Groupés d'après leurs fonctions sémantico-syntaxiques, ces formules se présentent de la manière suivante:

A) Complément du verbe:

1. a) „ita dissensi ab illo, ut *in diiunctione sententiae coniuncti tamen amicitia maneremus*.“, *Prou. cons.*, 40.
- b) „*Laetaris tu in omnium gemitu et triumphas*.“, *Verr.*, 2, 5, 121.

Voir également Cicéron, *Sest.*, 131; etc.

2. „*qui ... tacendo loqui ... uidebantur*.“, *Sest.*, 40.
3. a) „*cum mihi stanti tacens minaretur*.“, *Har. resp.*, 7.
- b) „*Quae (patria) tecum ... quodam modo tacita loquitur*.“, *Cat.*, 1, 18.

Voir en plus Cicéron, *Cael.*, 3; *Mil.*, 90; *Planc.*, 46; *Verr.* 1, 32, etc. Voir aussi l'exemple supra – *Diu. in Caecil.*, 23.

4. „Crudelitatis tu, furcifer, *senatum consul* in contione *condemnas?*“, *Pis.*, 14.

Voir également l'exemple cité – *Pis.*, 26.

B) Complément du nom:

1. a) „*illam insepultam sepulturam*“, *Ph.*, 1, 5.

Voir aussi *Pis.*, 1.

b) „*huic acerbissimum uiuo uidentique funus ducitur.*“, *Quinct.*, 50.

Pour des exemples de ce type, voir aussi *Ph.*, 14, 30; *Verr.*, 2, 1, 77; *ibid.*, 2, 5, 180 etc.

2. „*Quid expectas auctoritatem loquentium, quorum uoluntatem tacitorum perspicis?*“, *Cat.*, 1, 20.

Voir également Cicéron, *Sest.*, 144.

C) Sujet:

1. „*Quocirca et absentes adsunt et egentes abundant et imbecilli ualent et, quod difficilius est, mortui uiuunt.*“, *Lael.*, 23.

Voir en plus *Har. resp.*, 41; *Ph.*, 2, 38, etc.

2. „*Ex quo illorum beata mors uidetur ...*“, *Lael.*, 23. Voir en plus *Rosc. Am.*, 66.

3. „*Summum ius, summa iniuria.*“, *Off.*, 1, 33.

4. „*Iniuria tui stupri ... dolori non fuit.*“, *Har. resp.*, 38.

D) Complément d'objet indirect:

„Et sunt ... qui ab eo spirante forum ^{putent} potuisse defendi, cuius ^{nei} *non restiterit cadaueri curia?*“, *Mil.*, 91.

E) Parataxe conditionnelle-concessive:

1. entre deux, ou trois propositions relatives:

„Et sunt *qui de via Appia querantur* ^{et} *taceant de curia* et *qui ab eo spirante forum putent* potuisse defendi ...“, *Mil.*, 91.

Voir en plus Cicéron, *Ph.*, 2, 96; *ibid.*, 13, 2.

2. entre deux tournures „*Accusatiuus cum Infinitiuo*“:

„*se auarissimi hominis cupiditati satis facere posse, nocentissimi uictoriae non posse.*“, *Verr.*, 1, 41.

F) Coordination concessive entre deux Ablatifs Absolus:

„*triduo post inspectante et tacente te a fatali portento prodigioque rei publicae lex Aelia et Fufia euersa est ...*“, *Pis.*, 9.

G) Participia coniuncta:

„*Vt oculus, sic animus, se non uidens, alia cernit.*“, *Tusc.*, 1, 67. Voir en plus *Har. resp.*, 38; *Mil.*, 91; *Sest.*, 20, etc.

H) Subordonnées de manière, introduites par 'cum' idemcum'⁶:

„De te autem, Catilina, *cum quiescunt, probant; cum patiuntur, decernunt; cum tacent, clamant.*“, *Cat.*, 1, 21.

I) Subordonnées concessives, introduites d'habitude par la locution 'etiam si', par exemple:

„... *etiam si taceant, satis dicunt.*“, *Diu. in Caecil.*, 21.

Voir également Cicéron, *Tusc.*, 1, 67; *Sest.*, 54 (subordonnée introduite par *quod si*); *Verr.*, 2, 1, 24 (subordonnée introduite par *si*), etc.

Naturellement, on peut classifier les types d'oxymoron d'après d'autres critères:

I. 1. *des oxymorons étymologiques*.

Le type le plus ancien: „ἄταφος τάφος“ (présent surtout chez les tragiques grecs) – voir Cicéron: „insepulta sepulta“, *Ph.*, 1, 5, est remplacé par d'autres types, à catégories morphologiques différentes et à diverses fonctions syntaxiques:

- „admiratus autem ob eam causam quod *immemor beneficiorum memor patriae fuisse*“. Cicéron, *Ph.*, 2, 27.
- „sed non committam ut uidear *non dicendo uoluisse dicere*.“, Cicéron, *Cluent.*, 167.

Voir aussi l'exemple cité – Cicéron, *Prou. cons.*, 40.

- „se auarissimi hominis cupiditati satis facere posse, nocentissimi uictoriae *non posse*.“, Cicéron, *Verr.*, 1, 41.

2. *des oxymorons non-étymologiques* – la plupart des exemples de Cicéron (voir *Mil.*, 91, etc.).II. *des oxymorons populaires*, présents, parfois, chez les auteurs cultivés, exempli gratia:

- „Et *taedet* (me) et *amore ardeo*.“, Térence, *Eun.*, 72.
- „*inopem* me copia fecit.“, Ovide, *Met.*, 3, 466.

III. 1. *des oxymorons spécifiques de la poésie* – voir Pacuvius cité par Cicéron: „innuptae nuptiae“ (*De orat.*, 3, 219).

Les oxymorons 'poétiques' sont représentés, en général, par le type le plus ancien des oxymorons étymologiques, voir en plus Ovide: „discors concordia“, *Met.*, 1, 433. Cette expression semble avoir été emplo-

⁶ En ce qui concerne *les propositions de manière* introduites par 'cum' idemcum, voir R. Iordache, *¿ 'Cum' temporal, o 'cum' explicativo?, Sobre la procedencia y los principales valores de la conjunción 'cum'*, dans „*Helmantica*“, no. 92–93, Salamanque, 1979, pp. 237–45.

yée, pour la première fois, par Horace, *Ep.*, 1, 12, 19; plus tard, la même formule réapparaît chez Lucain, 1, 98.

Ce type d'oxymoron est rare chez Cicéron, voir l'exemple cité – *Ph.*, 1, 5.

Il s'agit de brèves *expressions*, indiquant souvent des contrastes réels et, parfois, des contrastes imaginaires. Les oxymorons poétiques peuvent être considérés des oxymorons „descriptifs“.

2. des oxymorons propres à la haute éloquence politique et judiciaire voir Cicéron, *Cat.*, 1, 21 etc., etc.

Ces oxymorons contiennent d'habitude d'amples *syntagmes* et même des *propositions*. La plupart des oxymorons de Cicéron sont fondés sur des verbes (ce sont, en fait, les actions qui préoccupent Cicéron au plus haut degré). Ajoutons que certains exemples de Cicéron comportent un fort caractère métaphorique, par exemple: „mortui uiuunt“, *Lael.*, 23; „cum tacent, clamant.“, *Cat.*, 1, 21, etc.

Il y a aussi des oxymorons finement tissés, des oxymorons qui s'appuient sur le polyptote et la négation, difficiles à comprendre: „... non infitiando confiteri uidebantur.“, *Sest.*, 40. Cfr Virgile: „sequitur sequentem“, *Aen.*, 11, 695.

Les oxymorons de Cicéron sont, en général, des oxymorons „d'action“.

3. des oxymorons frappants, mais assez simples, appartenant à la littérature ecclésiastique: „copiosae inopiae“ – St. Augustin, *Conf.*, 1, 12, 19, 10; „loquaces mutos“ – St. Augustin, *Conf.*, 7, 2, 3, 1; „immanitas barbara tam mitis apparuit“ – St. Augustin, *Ciu. Dei.*, 1, 7, 1, etc.⁷

Les écrivains ecclésiastiques emploient autant les oxymorons 'descriptifs' que les oxymorons 'd'action'.

Pour ce qui de la multitude de formules grammaticales et lexicales du domaine de l'oxymoron, Cicéron est unique dans la littérature latine et, probablement, aussi dans la littérature universelle. Soulignons que, dans la plupart des cas, il s'agit d'innovations. Les innovations consistent non seulement dans l'utilisation de nouvelles tournures grammaticales et lexicales (parfois compliquées – voir, par exemple, la parataxe concessive entre deux propositions relatives), pour réunir deux mots, ou deux expressions en partie

⁷ Voir, à propos de cette question, C. Balmuș, *Etude sur le style de S. Augustin dans les Confessions et la Cité de Dieu*, Paris, 1930, p. 307. Aux exemples cités par C. Balmuș, nous ajoutons le type suivant: „insaniebam salubriter et moriebam uitaliter“, *Conf.*, 8, 8, 19 et également la parataxe concessive *Conf.*, 8, 10, 22. Dans l'ouvrage de C. Balmuș il n'y a aucune discussion théorique sur l'oxymoron.

contradictoires, mais encore dans *la création de suites de structures à sens concessif* (comportant, parfois, le polysyndéton) – voir *Lael.*, 23; *Cat.*, 1, 21, dans lesquelles le climax est évident. Cicéron y ajoute *la symétrie des syntagmes* (voir, par exemple, *Ph.*, 2, 27), *quelquefois - le nombre égal de syllabes pour des structures parallèles*⁸ (voir *Lael.*, 23), *en général – la concision des structures parallèles* (concision obtenue, parfois, par l'ellipse du verbe copule).

Ajoutons que Cicéron a introduit, pour la première fois, dans la haute éloquence latine, des types compliqués d'asymétrie grammaticale et lexicale. Dans cette perspective nous devons analyser *certaines amples périodes, en grande mesure asymétriques*. Il s'agit de larges mouvements oratoires en crescendo, comportant des types différents d'oxymoron, comme:

„Homines *te* (Clodium) *in re foedissima* *defenderunt*, homines *turpissimum nocentissimumque laudarunt*, homines *prope confidentem iudicio liberauerunt*, hominibus *iniuria tui stupri* *inlata in ipsos dolori non fuit*, homines *tibi arma* alii in me, alii post in illum *inuictum ciuem dederunt*, hominum *beneficia prorsus concedo tibi iam maiora non esse quaerenda.*“,

Har. resp., 38.

Dans la première proposition de ce passage il y a un oxymoron basé sur le complément du verbe (la formule „*te in re foedissima* *defenderunt*“ correspond de manière plus ou moins exacte à: „*te se maxime foedando defenderunt*.“); dans les propositions suivantes on trouve des oxymorons fondés sur des compléments de nom, ces derniers rendus par des adjectifs et un „*participium coniunctum*“ (par exemple, la formule: „*te, turpissimum nocentissimumque, bonum ciuem arbitrati sunt, nominarunt*.“). Ensuite, de fortes oppositions sémantiques concessives s'établissent entre le groupe du sujet, ou le complément d'objet indirect et les prédicts correspondants. La phrase se termine par un résumé („*hominum beneficia prorsus concedo tibi iam maiora non esse quaerenda.*“).

Le même pathos réapparaît dans la péroraison du *Pro Milone* (D'ailleurs, dans *Pro Milone*, tout comme dans *De haruspicum responso* – voir le passage supra), l'apostrophe vénémente du grand Arpinate se dirige vers le même personnage – Clodius):

„*Et sunt qui de uia Appia querantur, taceant de curia et qui ab eo spirante forum putent potuisse defendi, cuius non restiterit cadaueri curia?*“, 91.

⁸ La *παρίσωσις* – comme les grands orateurs grecs appellent ce procédé (à savoir: l'égalité dans la longueur des membres de phrase).

Nous considérons pourtant que *de telles agglomérations d'oxymorons asymétriques représentent des excès de l'éloquence cicéronienne, une mauvaise affectation de son style* (“*mala affectatio*” dans l'acception de Quintilien, *Inst. orat.*, 8, 3, 56; *ibid.*, 8, 3, 57.). De tels discours, longuement cisélés par Cicéron, en général écrits à nouveau après leur prononciation, étaient destinés à être lus, et non pas écoutés.

Térence et surtout Cicéron ont imposé des modèles aux écrivains contemporains et postérieurs, voir tout d'abord Lucrèce:

„*mortua cui uita est prope iam uiuo atque uidenti.*“, 3, 1046.

Chez Ovide apparaissent aussi bien des types simples d'oxymoron que d'élégantes tournures:

- „... et *discors concordia fetibus apta est.*, *Met.*, 1, v. 433.
- „*inopem me copia fecit.*“, *Met.*, 3, 466.
- „*Impietate pia est ...*“, *Met.*, 8, 477.
- „*His, ut quaeque pia est, hortantibus, impia prima est.*“, *Met.*, 7, 339.

Pour des exemples de Horace, voir R. Volkmann, *op. cit.*, p. 435.

L'oxymoron double est employé par Virgile:

„... *Illum absens absentem auditque uidetque.*“, *Aen.*, 4, 83.

Pour ce qui est des œuvres de Tacite, le degré de difficulté et de raffinement des oxymorons nous rappellent les innovations de Cicéron, voir *Ann.*, 1, 8, 5; *ibid.*, 1, 13, 2; *ibid.*, 1, 81, 2 etc.

En voici un exemple:

„*Etenim Augustus, paucis ante annis, quum Tiberio tribuniciam potestatem a Patribus rursum postularet ... quaedam de habitu cultuque et institutis eius iecerat, quae uelut excusando reprobraret.*“, *Ann.*, 1, 10, 7–8.

Voir aussi Tacite, *Ann.*, 1, 13, 2, par rapport à Cicéron, *Diu. in Caecil.*, 23⁹.

Il faut aussi dire que Cicéron emploie également *une autre catégorie du paradoxe, rendue par un rapport instrumental-causal*. Par exemple:

⁹ A notre grande surprise, A. Draeger, dans son ouvrage sur le style de Tacite, n'indique que deux exemples d'oxymoron dans les œuvres de Tacite, et des plus simples possibles (*Ann.*, 1, 8 et *Hist.*, 2, 45) – voir *Über Syntax und Stil des Tacitus*, Leipzig, 1882, p. 110, par. 244.

Dans d'importantes éditions commentées de Tacite, des exemples évidents d'oxymoron ne sont pas commentés, pas même mentionnés (par exemple: K. Nipperdey, *P. Cornelius Tacitus*, XI-e éd., Berlin, 1915; Vit. Menghini, *C. Tacito, Gli Annali*, Torino, 1927.)

1. – „et lacrumantes gaudio suam erga me benevolentiam ac misericordiam declararunt.“, *Sest.*, 117.

Cfr Térence: „lacrimo gaudio“, *Ad.*, 409.

Voir également Tite-Live, 27, 17, 16¹⁰.

2. – „.... aiebant ... sese iam ne deos quidem in suis urbibus, ad quos confugerent, habere, quod eorum simulacra sanctissima C. Verres ex delubris religiosissimis sustulisset.“, *Cicéron, Diu. in Caecil.*, 3.

Cette espèce de paradoxe peut être également nommée „oxymoron“.

A la fin de ce paragraphe, nous tenons à dire que si l'oxymoron préoccupe à un tel degré Cicéron et apparaît non seulement fréquemment, mais encore de manière compliquée et subtile, tout cela est dû, en premier lieu, aux exigences artistiques du grand orateur et, de deuxièmement, à la haute fréquence de l'idée de concession dans ses œuvres. L'idée de cause est également fréquente chez Cicéron, mais cette idée sert rarement à former des oxymorons.

*
* *

Nous commençons ce paragraphe en disant qu'aucun autre écrivain classique n'a voulu rendre l'idée de concession tant de fois dans le même paragraphe et parfois dans la même phrase et ne s'est efforcé d'exprimer cette idée par des moyens tellement nombreux et variés.

Voici un passage impressionnant extrait de la *Divinatio in Caecilium*:

„Cur nolint, etiam si taceant, satis dicunt; uerum non tacent. Tamen iis inuitissimis te offeres? tamen in aliena causa loquere? tamen eos defendes qui se ab omnibus desertos potius quam abs te defensos esse malunt? tamen iis operam tuam policebere qui te neque uelle sua causa nec, si cupias, posse arbitrantur?“, 21.

On y trouve des subordonnées concessives, un Ablatif Absolu à sens concessif („iis inuitissimis“), un complément de verbe à sens concessif („in aliena causa“) et, le plus souvent, des propositions principales en rapport de coordination concessive (par exemple: „non tacent. Tamen ... te offeres?“).

¹⁰ Exemples tirés du *Thesaurus linguae Latinae*, vol. VII –2, fasc. VI, Leipzig, 1972, p. 845, l. 47 sq.

Voici un autre passage impressionnant extrait du *Pro Sestio*:

- „Me uero non illius oratio (me mouit), sed eorum taciturnitas in quos illa oratio *tam improba* conferebatur; qui (clarissimi uiri) tum, *quamquam* ob alias causas *tacebant*, *tamen* hominibus omnia timentibus, *tacendo loqui*, *non infitiando confiteri* uidebantur.“,40.
- Voir également *In Pisonem*, 9.
- Dans *Pro Milone*, par. 66, le complément local-concessif („*in sanctissimo templo*“) se trouve en alternance avec l’Ablatif Absolu à sens conditionnel-concessif:
„*Nudauit se* (s.-en.: Milo) *in sanctissimo templo*, quoniam uita talis et ciuis et uiri fidem non faciebat, ut, *eo tacente*, res ipsa *loqueretur*.“

Dans le même paragraphe tiré du *Pro Milone*, un paragraphe de dimensions modiques, un autre complément local-concessif („*tam celebri loco*“) se trouve encadré dans une suite de principales concessives:

„*Oppugnata* domus C. Caesaris, clarissimi ac fortissimi uiri, multas noctis horas *nuntiabatur*: *nemo audierat tam celebri loco*, *nemo senserat*; *tamen audiebatur*. *Non poteram* Cn. Pompeium, praestantissima uirtute uirum, *timidum suspicari* etc.“

On constate en plus, dans ce passage, la présence d'un procédé stylistique fréquent chez Cicéron, à savoir *la transformation des vraies principales* (dans le cadre de la parataxe, ou de la coordination concessive) *en fausses principales* par rapport aux propositions principales qui suivent dans de larges suites de structures à sens concessif¹¹.

Observons, dans le même paragraphe du *Pro Milone*, l’alternance de la parataxe concessive avec la coordination concessive¹².

- Dans d’autres paragraphes du *Pro Milone*, c'est la subordination concessive qui alterne avec la coordination concessive (exempli gratia: par. 76), Cicéron manifestant une véritable prédi-

¹¹ Pour ce procédé stylistique, voir R. Iordache, La coordination concessive en latin, Bref Plaidoyer pour la Syntaxe historique, dans „*Revue de philologie*“, LXVI, fasc. 1, Paris, 1992, pp. 62–3, p. 68.

¹² En ce qui concerne la parataxe et la coordination concessive dans les œuvres de Cicéron, voir R. Iordache, La coordination concessive en latin, *op. cit.*, pp. 59–77. Quant à la parataxe conditionnelle chez Cicéron, voir R. Iordache, La parataxe conditionnelle: Indicatif, ou Impératif?, Bref Plaidoyer pour la Syntaxe historique, dans „*Živa antika*“, vol. XLIII, Skopje, 1993, pp. 52–64.

lection pour l'utilisation de l'indicatif dans les subordonnées, autant que dans les fausses principales coordonnées¹³.

– Dans le premier paragraphe du *Pro Milone*, la subordonnée concessive (construite à l'indicatif) alterne avec la relative indéfinie à sens concessif, également construite à l'indicatif. A la fin du paragraphe, Cicéron emploie une autre subordonnée concessive (également à l'indicatif).

– Pour la variation des modalités d'expression de l'idée concessive, voir aussi Cicéron, *Dom.*, 85; *Ph.*, 2, 44; *ibid.*, 2, 47; *ibid.*, 2, 59; *ibid.*, 2, 64; etc. etc.

Il faut aussi souligner que *le grand Arpinate préfère les formules nominales* (complément de verbe; complément de nom; Ablatif Absolu nominal) aux *formules verbales* (au détriment tout d'abord de la subordination concessive et, dans une moindre mesure, aux dépens de la parataxe et de la coordination concessive).

Ajoutons que les passages dans lesquels on constate la présence du complément du verbe et du complément du nom à sens concessif renferment d'habitude un grand nombre de procédés stylistiques: allitérations en contact et à distance, parechèmes, anaphores, symétries concernant l'ordre des mots, répétitions de mots ou de syntagmes, exclamations, interrogations oratoires, litotes, ironies etc. (voir, par exemple, Cicéron, *Ph.*, 2, 52). Signalons également que Cicéron associe souvent des oxymorons du même type (voir *Lael.*, 23 etc.), ou de types différents (voir *Mil.*, 91 etc.), dans la même phrase, ou dans le même passage. Les phrases trop amples, l'agglomération de figures stylistiques et d'oxymorons (surtout à structures asymétriques) doivent être considérées comme une mauvaise affectation du style de Cicéron.

Bien des écrivains et tout d'abord Salluste cherchaient à imiter Cicéron et faisaient varier dans le même paragraphe, voire dans la même phrase, les modalités d'expression de l'idée concessive (voir Salluste, *Cat.*, 6, 2, etc.).

¹³ *L'emploi de l'indicatif*, tant dans les propositions principales que dans les subordonnées, devient un procédé stylistique chez Cicéron. Ce procédé a été, d'ailleurs, imité par Virgile, Tacite, Apulée et d'autres grands écrivains. Quant à la préférence de Cicéron pour l'emploi de l'indicatif, voir R. Iordache, La coordination concessive en latin, *op. cit.*, pp. 59–65; R. Iordache, La parataxe conditionnelle: Indicatif, ou Impératif?, *op. cit.*, pp. 55–56; R. Iordache, Aclaraciones en torno al 'ut concesivo' y al origen de la subordinada concesiva, dans „*Helmantica*“, no. 110, Salamanque, 1985, pp. 242–46; voir aussi R. Iordache, El uso del adverbio 'quatenus' en las obras de Cicéron, Un aspecto de la aportación de Cicéron al desarrollo del latin literario, dans „*Helmantica*“, no. 114, Salamanque, 1986, pp. 324–27; R. Iordache, Subordonata condițională în latina clasică, dans „*Lumea veche*“, București, 1997, p. 53–55.

Admirées par les contemporains et les générations postérieures, commentées par les théoriciens de l'art oratoire, les périodes des discours de Cicéron seront d'habitude présentées comme modèles jusqu'à la fin de la latinité vivante (voir, par exemple, St. Isidore de Séville, *Et.*, 2, 18, 2).

* * *

En résumé, l'étude du complément de concession chez Cicéron est importante, du moment où les œuvres de Cicéron renferment la quasi totalité des modalités d'expression du complément de concession en latin, pour ce qui est du registre cultivé et, parfois, même pour le registre populaire.

*De par son sens et sa forme, le complément du verbe est, d'habitude, un complément de manière*¹⁴, auquel on ajoute un sens concessif. Il y a aussi des compléments temporels-concessifs et des compléments locaux-concessifs, dérivés également de l'*Instrumental indo-européen*. Le complément du verbe est parfois exprimé par un substantif, ou un Gerundium à l'Ablatif non-prépositionnel; par des substantifs à l'Ablatif précédés par les prépositions: *in, cum, sine*; par l'Accusatif d'un nom introduit par les prépositions: *per, inter, contra, aduersus*, parfois – *in*. Les prépositions *sine, contra, aduersus, in* (ayant le sens „contre“) peuvent être remplacées par des adverbes et des adjectifs négatifs, par exemple: *non, neque, nequaquam, minus, nullus*. En latin populaire, à la place du substantif, on trouve, parfois, le Gerundium, introduit par les prépositions *in* et *sine*, ou par l'adverbe *non*. Toujours dans le registre populaire on emploie l'infinitif précédé par *in, sine* et *per*.

Parmi les formules contenant des substantifs, la plus ancienne et la plus élégante comprend l'*Instrumental non-prépositionnel*.

Le complément du verbe peut aussi être exprimé, aussi bien en latin cultivé qu'en latin populaire, par un adjectif, ou un substantif accordé avec le sujet (parfois, par un syntagme composé d'un adjectif et d'un substantif également accordés avec le sujet). Le complément du verbe peut aussi être rendu par des adverbes.

Des sens concessifs apparaissent également au niveau du complément du nom. Un adjectif, une apposition, ou un substantif (ce dernier, au Génitif, ou à l'Ablatif) peut s'adoindre un sens concessif. L'adjectif, ou le substantif à sens concessif (accordé avec le sujet), peut remplir dans d'autres contextes, la fonction d'attribut du verbe.

¹⁴ Pour ce qui est de la définition du complément de manière, voir L. Guilbert – R. Lagane – G. Niobey, *Grand Larousse de la langue française*, op. cit., vol. IV, Paris, 1975, p. 3209.

Le complément de verbe à l'Ablatif et à l'Accusatif, de même que le complément de verbe rendu par un adjectif, ou un substantif au Nominatif (ou à l'Accusatif) et le complément de nom à sens concessif peuvent être accompagnés d'adverbes, ou de locutions adverbiales à sens concessif: *uel, etiam, quidem, tam, sic, quamquam, quamuis, si, etiam si* et d'autres encore. En corrélation avec ces adverbes on trouve: *at, sed, tamen, sed tamen, at tamen, at certe, at saltem* etc.; rarement: *autem*, à cause de son faible sens adversatif. En latin populaire, on emploie surtout les corrélations suivantes: „*si, quamuis – tamen, certe, tantum* etc.“ (voir la discussion supra).

Traits spécifiques du style de Cicéron:

1. La haute fréquence du complément du verbe et du complément du nom à sens concessif, tout d'abord dans les discours politiques; ensuite, dans les discours politiques-judiciaires et judiciaires; en troisième lieu, dans les traités d'art oratoire et les travaux philosophiques; enfin, dans sa correspondance.

2. L'Ablatif non-prépositionnel est un usage ancien et élégant, fréquent chez Cicéron.

3. Cicéron préfère les formules nominales à sens concessif aux formules verbales comportant le même sens. En conséquence, le complément du verbe, le complément du nom à sens concessif, de même que l'Ablatif Absolu nominal apparaissent fréquemment dans les œuvres de Cicéron. D'autres écrivains importants (Salluste, Tacite) manifestent une vraie propension pour l'emploi du complément de concession à la place d'une subordonnée concessive et même d'une fausse principale à sens concessif.

4. Les adjectifs et les substantifs qui se trouvent en corrélation concessive, chez Cicéron, sont introduits autant par les séquences habituelles: „*si, si non, si minus – at, at tamen, at certe, sed, sed tamen*“; „*quamquam, quamuis, quamuis non – at tamen*“, que par des séquences propres au grand orateur:

- a) „*quidem* (postposé à un adjectif ou à un substantif) – *at tamen, sed tamen*“;
- b) „*marque zéro – sed, at tamen, sed tamen*“;
- c) „*marque zéro – -que* au sens de *tamen*, ou de *at tamen*“.

Cicéron emploie aussi la parataxe pour les adjectifs en corrélation concessive, procédé utilisé également en latin populaire.

La plus fréquente corrélation employée par Cicéron est:

„*si, si non – at, sed, at tamen* etc.“

Cette corrélation apparaît dans une multitude d'hypostases grammaticales et stylistiques, contrairement à l'usage populaire.

5. Cicéron n'abuse d'adverbes (ou de locutions) introductifs ni pour le complément du verbe, ni pour le complément du nom. Ces adverbes apparaissent surtout dans le contexte de l'Ablatif non-prépositionnel et de l'Ablatif introduit par la préposition *in*.

6. Tandis que les oppositions concessives employées d'habitude par les auteurs latins étaient „qualitatives“, celles utilisées par Cicéron sont, assez souvent, aussi bien „qualitatives“ que „quantitatives“; il s'agit de fortes oppositions sémantiques dans lesquelles sont entraînés divers groupes de mots.

7. Obéissant également aux lois de l'élégance de l'expression, Cicéron remplace *sine*, *non* et *haud* par *minus*; *ne – quidem* est remplacé par *nullus*.

8. Cicéron et d'autres grands écrivains ajoutent des sens concessifs même au sujet et au complément d'objet indirect.

9. Dans un grand nombre de passages des œuvres de Cicéron (et en premier lieu dans ses discours politiques), on rencontre des agglomérations de tournures nominales et verbales exprimant l'idée concessive. Ces passages renferment également un grand nombre et par conséquent une grande variété de procédés stylistiques.

10. Cicéron est un grand innovateur quant à l'emploi de la parataxe et de la coordination concessive. Rappelons dans cette étude seulement la transformation des vraies principales en fausses principales par rapport aux principales qui les suivent dans de longues suites de propositions principales et le large emploi de l'indicatif dans les fausses principales. L'emploi de l'indicatif, autant dans les principales que dans les subordonnées de types différents devient un procédé stylistique chez Cicéron¹⁵.

11. Cicéron est également un innovateur dans le domaine de l'oxymoron. L'oxymoron est employé surtout dans les discours politiques importants. Aux nouvelles formules grammaticales et lexicales créées par le grand orateur, parfois compliquées, s'ajoutent les suites de structures concessives, le climax, la symétrie dans le placement des mots, l'égalité dans la longueur des structures parallèles et la concision de ces dernières. Cicéron réalise également des structures asymétriques par l'association en climax des oxymorons de types différents. L'oxymoron de Cicéron peut être défini comme „l'oxymoron de l'action“, puisqu'il se fonde, d'habitude, sur des verbes. Parfois on peut parler d'une mauvaise affectation du style cicéronien (voir la discussion supra).

¹⁵ Pour ce qui est des innovations de Cicéron dans le domaine de la parataxe et de la coordination concessive, voir R. Iordache, La coordination concessive en latin, *op. cit.*, pp. 59–72, pp. 76–77.

*
* * *

Nous allons clore l'étude en affirmant que *le latin et les langues romanes ont plusieurs particularités en commun*, tout d'abord *la multitude de moyens d'expression des sens concessifs au niveau de la proposition et, également, au niveau de la phrase* (beaucoup plus nombreux qu'ils n'apparaissent dans les grammaires et les dictionnaires). *Le complément de concession des langues romanes est, d'habitude, un complément de manière auquel on ajoute un sens concessif*. Parfois ce sont des compléments de temps ou de lieu qui s'assument un sens concessif.

Certains mots et certaines séquences concessives du latin sont passés dans les langues romanes. Nous rappelons en premier lieu le complément du verbe introduit par *in*, *cum*, *sine*, *per*, *inter*, *contra*; ensuite le complément introduit par *non*, *neque*, *minus*.

Certaines modalités de faire entrer en corrélation concessive des adjectifs, des substantifs et, parfois, des adverbes sont également héritées du latin:

1. la parataxe;
2. des séquences introduites par:
 - a) „si“, „si non“, en corrélation avec *tamen*, *certe*, *tantum*, *totum*, *magis*, *tunc*, *intuncce*, *adtuncce*, *interim*, ou avec des locutions comme: *per hoc*, *in tantum*, *in quantum*.
 - b) „quamuis“, „quamuis non“ en corrélation avec *tamen*, *certe* etc.

Les langues romanes emploient aussi des locutions prépositionnelles (plus ou moins anciennes) pour introduire le complément du verbe. Les plus importantes s'appuient sur les prépositions suivantes: *in*¹⁶, *cum* et, parfois, *ad* indiquant la manière. Voir *français*: „en dépit de“, „au contraire de“, „à l'encontre de“; voir *roumain*: „în contra“ (populaire), „împotriva“, „în ciuda“ (rarement: „în povida“); voir également roumain: „cu tot necazul (ghinionul)“; „cu toate acestea“; voir *italien*: „con tutta la afflizione“; „con tutto ciò“; „a dispetto di“; „ad onta di ...“; voir *espagnol*: „con todo eso“; „a pesar de todo“; „a despecho de“. Cfr *anglais*: „in spite of“.

Il y a aussi des locutions demi-fixes, voir *roumain*: „în aceste condiții“, „în astfel de condiții“; voir *français*: „dans ces condi-

¹⁶ En ce qui concerne les sens de *in*, à l'époque tardive, voir H. Goelzer, *Étude lexicographique et grammaticale de la latinité de S. Jérôme*, Paris, 1884, pp. 344–49. Quant à l'importance de la préposition *in* dans la formation des locutions prépositionnelles aux époques postclassique et tardive, de même que pendant les phases primitive et moyenne des idiomes romanes, voir R. Iordache, *'In quantum', 'in tantum'*, locuciones del latín imperial, Supervivencia en los idiomas romances, dans „*Helmantica*“, no. 99, Salamanque, 1981, pp. 305–36.

tions“, „dans *celle* situation“ qui peuvent s'assumer un sens conditionnel, ou, dans un autre contexte, un sens conditionnel-causal, ou bien un sens conditionnel-concessif, exactement comme l'expression latine: „in eius modi re“ (Cicéron, *Diu. in Caecil.*, 20), ou comme la proposition: „quae cum ita sint“, ou la variante: „quod cum ita sit“ (voir Cicéron, *Cat.*, 1, 10); „quod ut ita sit“ (Cicéron, *Tusc.*, 1, 49), ou: „hoc si ita sit (est)“ (Cicéron, *Acad.*, 2, 10). Cfr grec ancien: „εἰ τάδε ἐν τούτοις.“

Quelques-unes des langues romanes ont repris au latin médiéval une locution spécifique des textes juridiques et du style de chancellerie – „non obstante“ (voir français, espagnol, italien).

Les langues romanes utilisent aussi des adverbes de la Basse Latinité pour introduire le complément du verbe, voir français: „contrairement à“, roumain: „contrar (accompagné du Datif)“, etc.

Certaines prépositions latines servent également à la formation des locutions conjonctionnelles des langues romanes (voir provençal: „com ben que“; „en tot ben que“; „per tant que“ etc.) et des corrélatifs des subordonnées concessives (voir provençal: „per aquó“, etc.).

*
* * *

Les types d'oxymoron employés par Cicéron ont souvent influencé les Grands Maîtres de la littérature universelle. Voir Shakespeare:

„But, O, what damned minutes tells he o'er.

Who dotes, yet doubts, suspects, yet strongly loves!“,

Voir également Shakespeare, *Oth.*, 3, 3, 207–09; *Jul. Caesar*, 3, 2, 158 etc.

Shakespeare emploie également l'oxymoron nommé „poétique descriptif“, par exemple: „O loving hate!“, *Rom. and Jul.*, 1, 1, 175 etc.

On rencontre aussi, chez Shakespeare, l'association, dans le même passage, de types différents d'oxymoron, exempli gratia: *Rom. and Jul.*, 1, 1, 175–81.

Le plus grand poète Roumain – Mihail Eminescu (grand connaisseur des classiques latins) emploie souvent l'oxymoron, par exemple:

„Virtutea? e-o nerozie; geniul? o nefericire.“, *Ep.*, 3, 276.

Le même vers apparaît dans une variante de la I-ère Epître (rédigée en 1873–74), manuscrit no. 2259.¹⁷

¹⁷ Voir l'édition de D. Murărașu, *Eminescu, Scrisori*, București, 1972.

Les manuscrits de M. Eminescu contiennent, parfois, des agglomérations de types différents d'oxymoron. Soulignons que, pour la forme finale de ses œuvres, Eminescu s'est efforcé à simplifier le texte, tout en lui conférant un niveau supérieur d'élégance. A comparer une variante de la IV-e Ép. (an 1876, manuscrit no. 2283):

„*Vă credeți stăpâni pe soartă* ... când vă duce ea de păr ...

*De trăiți, trăiește altul, robi de Demiurg învinși,
el prin gura-vă răsuflă, împingând sunteți împinși, ...*“,

à la forme finale de la IV-e Ép.:

„Nu trăiți voi, ci un altul vă inspiră – el trăiește,
El cu gura voastră râde, el se-ncântă, el șoptește,
Căci a voastră vieții cu toate sunt ca undele ce curg,
Vecinic este numai râul: râul este Demiurg.“, v. 101–4¹⁸.

Dedicani hoc opusculum memoriae optimae
matris, Profestricis Othiliae Iordache.

¹⁸ Nous tenons aussi à dire que la présentation du complément de concession dans les grammaires des langues romanes est, en général, *incomplète et même incorrecte*. Par exemple, pour ce qui est des passages pris des textes littéraires français, ou roumains, on apprécie, d'une manière erronée, qu'il s'agit de subordonnées concessives, alors que, en réalité, il s'agit d'un complément du nom, ou d'un complément du verbe (à sens concessif, naturellement):

- „Oui, je te chérirai *tout ingrat et perfide*.“, Corneille, *Hor.*, 599.
(dans G. Le Bidois – R. Le Bidois, *Syntaxe du français moderne*, vol. II, Paris, 1968, p. 516, par. 1580).
- „Mi-am dat însă seama – *deși cam târziu* – că n-o iubesc atât de mult.“, Camil Petresco, *T.*, 1, 15.

La même interprétation pour des exemples tirés de P. Ispiresco, *L.*, 42; *ibid.*, 43 etc., dans *Gramatica limbii române*, *Academia R. S. România*, vol. II, Bucaresti, 1966, pp. 328–9.